



HABITER LES BOURGS ET LES VILLAGES DE L'HEURE À L'HEURE DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Afin de faire face aux enjeux de la transition écologique, la loi Climat et résilience de 2021 a introduit des objectifs ambitieux et inédits de modération de la consommation foncière, avec en perspective la «zéro artificialisation nette». Comment se développer sans s'étaler ? Quels sont les outils à connaître pour répondre à ce contexte nouveau ? Sur quels professionnels s'appuyer ? A travers 3 modules d'un après-midi, cette formation vise à donner aux élus des clés pour répondre aux attentes de leurs habitants, et de ceux qu'ils souhaitent accueillir, dans le respect de l'identité de leurs bourgs et villages.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir le devenir de sa commune à l'heure du « zéro artificialisation nette ».
- Donner des clés pour tendre vers un aménagement «zéro artificialisation nette».

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Comprendre les principes pour aménager sa commune à l'heure de la sobriété.
- Savoir quelle ingénierie et quels outils mobiliser pour réaliser son projet.

PUBLICS

- Élus
- Secrétaires de mairie

PRÉ-REQUIS

Aucun

DATES ET DURÉE

15 septembre 2023

26 octobre 2023

23 novembre 2023

3 x 0,5 jour - 10,5 heures

Inscription à un ou plusieurs modules au choix

LIEU

Conches-en-Ouche - Pôle culturel
14 rue Jacques Villon

TARIF

0 € : pris en charge sur fonds CAUE27

NOMBRE DE STAGIAIRES

7 mini > 20 maxi

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

1er septembre 2023

PROGRAMME

Module 1 : Repérer et mobiliser le potentiel foncier de sa commune

L'identification des parcelles et du bâti disponibles.

Les outils d'acquisition et de maîtrise du foncier.

Module 2 : Revitaliser le centre-bourg de sa commune

La reprise du bâti ancien vacant.

La polyvalence des espaces publics.

Module 3 : Construire avec les nouvelles formes urbaines

Intégration des constructions dans leur site.

Diversité des formes et implantation des constructions.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est déclinée en 3 modules, chacun dédié à l'explication d'un principe clé pour un aménagement sobre. Chaque module commence par la présentation des notions importantes à connaître, éclairées de cas concrets proposés par les participants ou tirés des expériences des intervenants. La deuxième moitié du module consiste en une mise en pratique sous forme d'atelier en groupes. Les participants y sont invités à utiliser les notions abordées précédemment pour voir comment les appliquer et mieux se les approprier.

VOTRE ORGANISME DE FORMATION

CAUE27
22, rue Joséphine
27 000 EVREUX

- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 28 27 01955 auprès du préfet de Région de Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
- SIRET : 317 220 085 00045
- Personne en situation de handicap : merci de contacter le CAUE27
- L'inscription suppose l'acceptation des conditions générales de vente et le règlement intérieur des formations du CAUE27

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Pré-inscription par mail à l'adresse suivante : formation@caue27.fr

CONTACTS

Géraldine DECTOT
Responsable administrative
Tél: 02 32 33 15 78

Christine BOISSEAU
Responsable pédagogique
Tél: 02 32 33 42 43

www.caue27.fr